



Taux de rendement net 2014 jusqu'à 3,05%

En 2014, MMA fait bénéficier ses assurés d'un rendement net compris entre 2,55% et 3,05% sur le fonds en euros de ses principaux contrats d'assurance vie et de capitalisation.

Cette année encore, le dispositif du bonus de rendement permet d'accroître le taux de revalorisation (avant prélèvements sociaux) des contrats d'épargne de MMA. Il est accessible à la quasi-totalité du portefeuille de contrats sans obligation de reversement et permet pour 2014 de porter la revalorisation sur le fonds en euros à :

- ⇒ **3,05%** (dont 0,50% de bonus) pour les clients des contrats qui disposent d'un encours d'au moins 50.000 € et contiennent au moins 20% d'unités de compte,
- ⇒ **2,70 %** (dont 0,15% de bonus) pour les clients des contrats qui remplissent l'une des deux conditions.

Cette performance a été réalisée grâce à une gestion financière de qualité qui permet de doter très significativement, de plus de 170 millions d'euros, la provision pour participation aux bénéfices de MMA Vie pour la porter à 2 % des provisions mathématiques de l'assureur à fin 2014.

« Dans un contexte financier toujours instable et des taux durablement bas, MMA poursuit sa politique de gestion prudente, garante de sa solidité financière. Nous faisons le choix, cette année encore, d'alimenter la provision pour participation aux bénéfices, confortant ainsi nos réserves pour l'avenir, tout en maintenant les taux de rendement sur le fonds en euro servis à nos assurés à un niveau quasi équivalent à celui de l'année passée. Le renouvellement du mécanisme du bonus de rendement marque notre volonté d'offrir un complément de rémunération aux épargnants qui nous font confiance sur le long terme », précise Geoffroy Brossier, Directeur Général de MMA Vie.

A fin 2014, les provisions mathématiques de MMA Vie s'élèvent à 20 milliards d'euros.

Contacts presse :

Isabelle Coutant – 01 53 10 69 42 – isabelle.coutant@covea.fr

Christine Givernaud – 01 53 10 65 12 – christine.givernaud@covea.fr